



Renseignement sur terrain et construction

Par **zezejosie**, le **05/02/2014** à **14:07**

Bonjour,

j'ai un projet de faire construire, mais plusieurs questions...
je fais l'acquisition d'un terrain non viabilisé mais constructible.
combien de temps ai je pour construire (quel est le délai)
après un dépôt de permis de construire combien de temps ai je pour construire.
en gros ma question est
j'achète le terrain avec mes propres deniers,

je veux construire dans deux ans après avoir fait l'étude tranquillement de mon entrepreneur,
constructeur, etc...

je me décide... à partir de quand je dois démarrer quoi que ce soit c'est à dire
la viabilisation, dépôt de permis de construire etc

j'ai entendu dire

achat terrain ok pendant 2 ans

et finir la maison 3 ans après est ce exact

d'avance merci